

LA VILLE DE PARIS **RECRUTE**

# 4 ingénieur·es

## spécialité santé publique environnement

**Inscription au concours\* du 25 novembre 2019 au 20 décembre 2019**

Au sein de la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé, et plus particulièrement à la sous-direction de la santé, vous travaillez au Service Parisien de Santé Environnementale (SPSE).

Le SPSE, composé de 3 laboratoires et 3 départements réalise des études, procède à des enquêtes et interventions sur le terrain, effectue des prélèvements et des analyses dans différents milieux afin d'identifier des polluants et contaminants environnementaux qui peuvent présenter un risque pour la santé.

L'action du SPSE s'inscrit dans le cadre du Plan Paris Santé Environnement qui vise à intégrer des objectifs d'amélioration de la santé des parisiens et des agents de la Ville de Paris dans le fonctionnement de la collectivité ainsi que dans ses projets urbains. Par vos fonctions d'expertise et de conseil, vous contribuez à l'aide à la décision et à l'élaboration de la politique de la Ville dans le domaine de la santé environnementale.

Vos activités principales sont les suivantes : définir et coordonner les projets d'études environnementales ; mettre en œuvre et suivre leur réalisation ; en exploiter et valoriser les données ; rédiger et/ou valider des rapports d'études ; assurer l'animation et l'encadrement d'une équipe ; diriger le personnel (planning, entretiens) ; assurer une veille en santé environnementale ; gérer le matériel ; rédiger des cahiers des charges et choisir les fournisseurs.

Vous vous assurez du suivi des procédures qualité ainsi que du respect des règles d'hygiène et de sécurité.

La ville de Paris vous assure un parcours de formation et d'adaptation à l'emploi et vous offre également la possibilité au bout de quelques années de progresser dans votre carrière via des formations continues et des préparations à concours.



**PROFIL**

- Connaissances en santé publique et santé environnementale
- Compréhension des enjeux et du cadre réglementaire relatifs aux risques environnementaux et sanitaires
- Connaissance de la démarche qualité
- Connaissances en anglais scientifique
- Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur, ou d'un diplôme scientifique ou technique sanctionnant une formation au moins égale à cinq années d'études supérieures après le baccalauréat ou justifier de qualifications au moins équivalentes dans l'un des domaines suivants : chimie-biologie, santé, écologie, environnement, pharmacie, vétérinaire



**Renseignements  
& inscriptions\***

[www.paris.fr/recrutement](http://www.paris.fr/recrutement)

**Ville de Paris**  
**DRH / Bureau du recrutement**  
**2 rue de Lobau - 75004 Paris**

Sélection des dossiers à partir du 3 février 2020